

« EARL AMELIA »

EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE

Capital de 187.616 Euros

Ayant son siège à SAINT LOUIS (97450) 12 I Chemin Ligne Chevalier

Immatriculée au REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

sous le numéro 520096546

MISE A JOUR DES STATUTS

Aux termes d'un acte reçu par Maître Frédéric AUBERT, le 10 octobre 2018, les articles suivant ont été modifiés :

ARTICLE PREMIER – FORME, NOUVELLE REDACTION

Il est formé par les présents statuts, entre les propriétaires de parts sociales ci-après et de celles qui pourraient l'être ultérieurement, une société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.

ARTICLE DEUX – DENOMINATION, NOUVELLE REDACTION

La société est dénommée : SCEA AMELIA.

ARTICLE TROIS – SIEGE, NOUVELLE REDACTION

Le siège social est fixé à : SAINT-PIERRE (97410), 1 Allée du Petit Paris.

Il pourra être transféré en tout autre lieu par décision collective extraordinaire.

SUPPRESSION DE L'ARTICLE 8/4 DES STATUTS – MUTATIONS INTERDITES

« Aucune cession ne peut être consentie à une personne morale et ne peut porter le nombre d'associés au-delà de 10 personnes... demeure seul titulaire des droits d'associé à l'égard de la société et des tiers. »

NOMINATION DU PREMIER GERANT, NOUVELLE REDACTION

Le premier gérant de la société est : Monsieur Joseph Emile FONTAINE, ci-dessus nommé, domicilié et qualifié, pour une durée de DEUX (2) années.

Fait à St Pierre

Le 10.10.18

Signature du gérant

Avec la mention manuscrite : « Certifié conforme »

Certifié conforme

